

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL



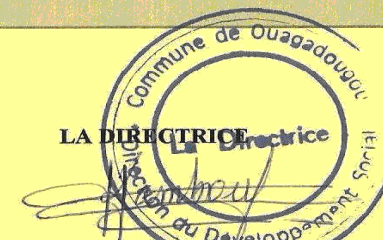
BURKINA FASO

Unité Progrès Justice



BILAN DES ACTIVITES // INONDATIONS DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009 DANS LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Janvier 2010



Mme Marie Paule COMPAORE / KAMBOU
Administrateur des affaires sociales / Sociologue

INTRODUCTION

Le 1^{er} septembre 2009, le Burkina Faso et plus précisément la ville de Ouagadougou, a vibré au rythme d'une pluie diluvienne exceptionnelle (plus de 300 mm en moins de 12 heures) jamais égalée.

Cette intempérie, cette catastrophe naturelle a causé d'importants dégâts à savoir des pertes en vie humaine, l'effondrement de maisons d'habitation, de bâtiments publics, la détérioration d'équipements et d'infrastructures routières, la disparition de biens meubles, pour ne citer que ceux -là.

En outre, cette inondation a entraîné la paralysie des supports économiques et le fonctionnement des administrations publiques et privées.

C'est pourquoi, le gouvernement au regard de l'ampleur du sinistre et des besoins qui en découlent a entrepris des actions vigoureuses en vue d'apporter un salut à ces milliers de sinistrés (**150.000**) qui ont tout perdu.

Dans cette perspective, la commune de Ouagadougou à qui revient le plus grand nombre de sinistrés a pour sa part initié avec ses services techniques et en collaboration avec certains partenaires techniques et financiers beaucoup d'activités pour gérer au mieux ce cataclysme.

En effet, à l'instar du dispositif de gestion mis en place par le gouvernement à savoir le conseil d'orientation des secours d'urgence et ses démembrements, la commune a mis sur pieds les structures suivantes :

- un comité de secours d'urgence de l'hôtel de ville ;
- une équipe permanente chargée de la collecte et de la distribution des dons ;
- des comités de crise dans les cinq (05) mairies d'arrondissements ;
- des comités de gestion dans les sites d'accueil ;
- cinq commissions d'attribution de parcelles aux sinistrés.

Par ailleurs, d'autres activités de terrain à l'actif de la commune et ses partenaires peuvent être mentionnées ; il s'agit :

- de l'identification de **1273** sinistrés indigents de la Commune de Ouagadougou ;
- du partenariat avec l'ONG HELP pour un appui supplémentaire au relogement de **470** ménages et une assistance pour la réhabilitation socio-économique de **470** sinistrés tous cas sociaux ;
- de l'appui psychosocial aux sinistrés avec Plan Burkina ;
- de l'opération d'établissement et de reconstitution des actes d'état civil au profit des sinistrés (actes de naissance, actes de mariage, actes de décès et cartes nationales d'identité burkinabè) ;
- de la réception et la répartition des dons venant du CONASUR, des bonnes volontés et des partenaires techniques et financiers.

Tout compte fait, ce document se veut faire l'économie de l'intervention de la Commune dans le cadre du sinistre, et adoptera le cheminement suivant :

- I. Activités réalisées sur le terrain :
 - 1. réception et répartition des dons conasur et de bonnes volontés ;
 - 2. identification des cas sociaux sinistrés et appui de l'ONG Help ;
 - 3. prise en charge psychosociale des enfants sinistrés et leurs familles et appui de l'ONG Plan Burkina ;
 - 4. identification des sinistrés // documents d'état civil et appui de l'ONG Plan Burkina ;
- II. Récapitulatif de la contribution // dons en nature et en espèce// conasur, bonnes volontés et partenaires techniques et financiers// Hôtel de ville et arrondissement (en F CFA).



Maisons écroulées face à la furie des eaux, tristesse et désolation des populations

I. ACTIVITES REALISEES SUR LE TERRAIN.

Ce sont toutes les activités qui ont concouru à la prise en charge des sinistrés dans tous les plans. Toutefois, les activités retenues ici ne nourrissent aucune intention d'exhaustivité.

1) Réception et répartition des dons

L'équipe permanente de l'hôtel de ville, sous la coordination de la Direction du Développement Social dont nous avons cité plus haut recevait tous les dons venant de tous les horizons, notamment du CONASUR, des bonnes volontés et des partenaires techniques et financiers.

Ces dons étaient essentiellement composés de produits de premières nécessités (vivres,...), de matériels de couchage (nattes, couvertures, moustiquaires...), et effets d'habillement, et bien d'autres.

En outre, les dons collectés étaient dispatchés dans les cinq (05) mairies d'arrondissements. Le comité de crise de chaque arrondissement devait veiller à l'acheminement des différents dons dans les différents sites de sinistre relevant de son ressort territorial. En vue de la bonne gestion de l'aide dans les sites sous tentes (15 sites sous tentes) les différentes mairies d'arrondissements ont créé des comités de gestion dans lesdits sites qui à leur tour mettaient sur place des responsables de zones ; ce qui a permis au comité permanent de l'hôtel de ville en interaction avec les comités de gestion d'arrondissements de faire la répartition des dons en fonction du nombre de sinistrés par site sous tentes et de les déposer dans les sites concernés.

Il convient de souligner que certaines bonnes volontés et d'autres partenaires techniques et financiers ont préféré apporter leur contribution au niveau des mairies d'arrondissements et / ou au niveau des sites.

Quant aux dons en espèce, ils sont perçus au niveau du comité de secours d'urgence de l'hôtel de ville par la Direction des Affaires Financières et du Budget (DAF/B) de la commune de Ouagadougou suivis de la délivrance de reçus ; ce fût le même scénario au niveau des arrondissements.

Evaluation // des dons en nature et en espèce // hôtel de ville // arrondissements du
1^{er} septembre 2009 au 16 janvier 2010

Désignation	Montant	Observations
Dons en nature // Hôtel de ville	243.596.974 F CFA	<u>N.B</u> : les pièces justificatives de toutes les dépenses inhérentes aux dons en espèce perçus sont transmises au coordonnateur de l'unité de gestion de secours d'urgence, au Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et à son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement.
Frais de condiments + mini dépenses des maires au profit des sinistrés	102.720.000 F CFA	
Dons en espèce // Hôtel de ville	100.300.950 F CFA	
Dons en nature // cinq (05) arrondissements	165.651.650 F CFA	

Dons en espèce // cinq (05) arrondissements	4.957.115 F CFA	N.B : mini dépenses des maires au profit des sinistrés s'élèvent à 12.000.000 F CFA soit 2.000.000 F CFA à chaque mairie d'arrondissement (5 mairies d'arrondissements) et la mairie centrale
Total Générale	617.226.689 F CFA	

2) Identification des cas sociaux sinistrés et Appui de l'ONG HELP.

Malgré les mesures d'accompagnement du gouvernement à l'endroit des sinistrés, beaucoup d'entre eux de la frange des cas sociaux étaient dans la quasi-impossibilité de faire tâche d'huile. C'est pourquoi la commune de Ouagadougou par le biais de la Direction du Développement Social portera une attention particulière à cette couche de sinistrés à travers l'identification de **1273** sinistrés cas sociaux suivant les critères ci-après :

- *femmes veuves et / ou chefs de ménages démunies avec des enfants sans ressources et sans pension ;*
- *personnes âgées sans soutien avec des charges ;*
- *personnes handicapées sans soutien et sans ressources ;*
- *enfants et / ou adolescents chefs de ménages ;*
- *les hommes chefs de ménage sans soutien, sans ressources et ayant des charges ;*
- *familles totalement démunies et sans soutien.*



Site d'accueil des sinistrés, les uns et les autres vaquant à leurs occupations.

L'appui de l'ONG Help se focalise sur **deux (02) volets** :

- **premier volet : volet abri** : il s'agit d'appuyer les cas sociaux sinistrés dans la reconstruction d'un logement durable (en renfort à la subvention du gouvernement burkinabè).

C'est ainsi que les 1278 sinistrés cas sociaux furent l'objet de critères de sélection qui se résument en cinq (05) points :

- a. être victime du sinistre du 1^{er} septembre 2009 à Ouagadougou ;
- b. être inscrit sur les listes des sinistrés indigents établies par les services de l'action sociale de Ouagadougou ;
- c. être dans une situation de précarité financière et matérielle avérée ;
- d. être attributaire de parcelle sur les nouveaux sites d'accueil aménagés à Yagma ou Bassinko ;
- e. avoir en projet de construire une maison dans un délai compatible avec la durée du projet.

Quatre cent soixante dix (**470**) ménages sinistrés cas sociaux ont été retenus ; le montant alloué à chaque ménage est de **362.416 F CFA**. La nature de la subvention est matérielle (apport de matériaux de construction) et technique (mise a disposition de techniciens et de maçons compétents). Les maçons ont été identifiés parmi les sinistrés ayant pour profession « maçons » et formés par les techniciens de la Direction générale de la promotion de l'habitat et du logement à la demande de l'ONG Help.

Ils ont pour tâche sous la supervision des techniciens de construire le type de maison retenu par le bénéficiaire et chaque maçon aura en charge la construction de 4 maisons en moyenne avec le bénéficiaire comme maître d'ouvrage.

- Deuxième volet : volet activités génératrices de revenus

Quatre cent soixante dix (**470**) bénéficiaires ont été également sélectionnés suivant les critères ci-après ;

- a. être inscrit sur les listes des sinistrés indigents établies par les services de l'action sociale de la commune de Ouagadougou ;*
- b. avoir perdu son matériel / équipement de production ;*
- c. vouloir entreprendre une activité génératrice de revenus ;*
- d. être apte à entreprendre une activité ;*
- e. être porteur d'un micro -projet n'excédant pas **50.000 F CFA** (ancienne ou nouvelle activité)*
- f. vouloir exercer une activité importante (vente de condiments, succursale de dépôts pharmaceutiques, quincaillerie etc.)*
- g. n'avoir pas déjà bénéficié de l'appui d'une autre structure au démarrage de l'activité ;*
- h. avoir déjà mené ce type d'activité serait un avantage.*

Quatre cent soixante dix (**470**) bénéficiaires ont été sélectionnés et chacun bénéficiera de la somme de **50.000 F CFA** pour l'activité génératrice de revenus.

Les sessions de sélection se sont déroulées au siège de l'ONG Help avec la participation de la Direction du Développement Social, de la Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et les services sociaux d'arrondissements.

Evaluation // appui help

Désignation	Montant	Nombre de ménages et / ou bénéficiaires	Montant Total	Observations
Volet Abri	362.416 F CFA	470 ménages	170.335.520 F CFA	-
Volet AGR	50.000 F CFA	470 bénéficiaires	23.500.000 F CFA	-
Formation des maçons	32.797,85 F CFA	100 sinistrés identifiés avec qualification maçonnerie	3.279.785 F CFA	La formation des maçons a été assurée par la Direction Générale de la Promotion de l'Habitat et du Logement
Sensibilisation sur les meilleures pratiques de construction	-	Les 24 471 sinistrés propriétaires de Yagma et Bassinko	6.559.570 F CFA	Le montant alloué concerne les spots publicitaires, la sensibilisation sur les différents sites a travers un documentaire sur les étapes de la construction d'une maison en banco amélioré avec une méthodologie adaptée.
Suivi supervision des activités du projet abri AGR	67.500 F CFA	08 agents sociaux	540.000 F CFA	
Total		-	204.214.875 F CFA	



Pont endommagé par des flots ravageurs : trafic routier impraticable

3- Appui psychosocial aux enfants sinistrés et leurs familles et appuis de l'ONG Plan Burkina.

Suite à un constat des problèmes sociaux que connaissent les enfants sinistrés et leurs familles sur les sites sous tentes, des activités de prise en charge psycho sociale ont été menées par les agents sociaux des services d'action sociale en collaboration avec des psychologues et les agents de la santé trois (03) mois durant, allant du mois d'octobre au mois de décembre 2009. Il s'est agit de :

- l'identification des problèmes spécifiques à travers les points d'écoute, l'éducation à la vie familiale et le retour en famille ;
- la sensibilisation des enfants et des jeunes sur les violences sexuelles, physiques, psychiques, la traite et la toxicomanie.

Les enfants en souffrance, identifiés sont orientés par les associations vers les structures de l'action sociale et / ou de la santé et les psychologues.

Les acteurs de la santé et l'action sociale ont assuré la prise en charge des enfants en souffrance dans les focus group, par les entretiens, les counselling, la médiation, la psychoéducation, la normalisation, l'orientation, la production de figurines et des contes.

<i>Les résultats des actions conjuguées :</i>	<i>Les sites concernés (12)</i>
<ul style="list-style-type: none"> - 372 focus groupes réalisés ; - 3811 enfants touchés dont 1852 garçons et 1959 filles ; - 3000 enfants sensibilisés ; - 1119 enfants ayant bénéficié d'une prise en charge psychologique à travers des entretiens individuels réalisés ; - 15 banderoles conçues pour la sensibilisation ; - 15 projections de films ; - 30 matchs de football ; - 104 causeries ; - 15 animations grand public ; - Remise de jouets et de gadgets aux enfants (500 tee-shirts, 78 dames, 120 cartes, 260 jeux de cartes, 600 poupées, 120 lidos, 120 ballons 	<ul style="list-style-type: none"> - INJEPS. - Maison des jeunes du secteur 25 ; - Hippodrome d'hamdalaye ; - Complexe culturel du secteur 24 ; - CFFA du secteur 17 ; - Plateau omnisport du secteur 17 ; - Plateau omnisport du secteur 16 ; - Plateau omnisport du secteur 22 ; - Centre multimédia du secteur 22 - Plateau omnisport du secteur 07 ; - Stade naaba baongo du secteur 23 - Espace rencontre du secteur 23
<p>Financement Plan Burkina = 21.303.500 F CFA (rencontre de concertation, achat, de matériels, activités de sensibilisation, suivi et évaluation, frais de fonctionnement et de prise en charge).</p>	



Des dons en nature pour les sinistrés du 1^{er} septembre.

Les actions immédiates des autorités municipales dès les premières heures des inondations du 1^{er} septembre 2010 furent le relogement des sinistrés dans les écoles. Cette réponse à l'urgence ajoutée déjà aux effets des eaux de 1^{er} septembre ont contribué à la dégradation de plusieurs écoles.

A ce titre, Plan Burkina dans sa réponse aux urgences et à la réhabilitation a pu réfectionner 32 écoles en guise d'accompagnement à la commune dans le cadre des transferts des compétences.

Liste des écoles réfectionnées et le budget	
Ecoles	Budget
Ecoles hôpital – Ecole samandin A, Ecole samandin B, Ecole samandin C, Ecole samandin D, Ecole samandin E, Ecole dassasgho F, Ecole wayalghin A, Ecole wayalghin B, Ecole wayalghin C, Ecole witooghin, Kilwin D, Ecole sinyiri E, Ecole toécin A, Ecole toécin B, Ecole téocin, Ecole tampouy C, Ecole bassinko A, Ecole bassinko B, Ecole tingadogo, Ecole kosyam, Ecole malgabzanga, Ecole koulweoghin, Ecole tingadogo, Ecole samoura marchel B, Ecole sandogo A, Ecole sansogo C, Ecole château, Silmiougou bâtiment I, Ecole manègré	<p><u>Budget Total :</u></p> <p>99.500.000 F CFA</p>

4) Opération d'établissement et de reconstitution des documents d'état civil et appui de l'ONG Plan Burkina :

Sous la coordination du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), la Direction du Développement Social de la commune de Ouagadougou a piloté ladite opération à travers l'identification des sinistrés ayant perdu les actes d'état civil (actes de naissance, actes de mariage, actes de décès et les cartes nationales d'identité burkinabè).

Des fiches conçues par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) ont permis à chacune des équipes constituées au niveau de chaque arrondissement de mener sous la supervision de la Direction du Développement Social des investigations remarquables et ont abouti aux résultats suivants :

RECENSEMENTS EN TERME DE BESOINS DES SINISTRES

Arrondissement	Actes de naissance			CNIB	Actes de mariage	Actes de décès	Observations
	Reconstitution	Requêtes	Total				
Baskuy	420	80	500	847	0	10	Ces états accompagnés des fiches individuelles des sinistrés ont été transmis aux maires
Bogodogo	718	1297	2015	1125	04	02	
Boulmiougou	1497	1450	2947	2000	00	01	
Nongremassom	251	1985	2236	1215	03	29	

Signoghin	281	384	665	1080	00	00	d'arrondissements pour les audiences foraines qui vont se tenir en collaboration avec la Direction de l'Etat civil de la commune de Ouagadougou
Total	3167	5196	8363	6267	07	42	

N.B : En terme de besoins des sinistrés :

- 8363 actes de naissance dont :

- 3167 à reconstituer ;
- *5196 en requêtes.

- Etablissement de 14.679 actes dont :

- 6267 cartes nationales d'identité burkinabè
- 07 actes de mariage ;
- 42 actes de décès.

La réalisation de ces activités a été possible grâce a l'appui financier de Plan Burkina dont le montant s'élève a 29.585.000 F CFA

Evaluation // appui Plan Burkina (appui psychosocial, réfection des écoles et appui // opération d'établissement et de reconstitution des documents d'état civil)

150.388.500 F CFA

5) Réhabilitation d'infrastructures routières et appui de l'Agence Française de Développement (A.F.D) :

Outre les mesures d'accompagnants du gouvernement Burkinabè, des bonnes volontés, des institutions nationales et internationales pour le relogement, l'appui alimentaire, et sanitaire et la réhabilitation économique des sinistrés etc., certains partenaires ont orienté leur aide pour la réhabilitation des infrastructures routières.

En effet, la détérioration d'infrastructures routières parmi lesquels on dénombre plusieurs ponts endommagés rendant ainsi le trafic inter urbain difficile, **l'Agence Française de Développement (A.F.D)** dans le cadre de la coopération décentralisée a bien voulu jouer sa partition en accordant à la commune une subvention non remboursable à hauteur de **750.000 euros** soit **491.967.750 F CFA** pour le reconstruction de l'ouvrage de franchissement entre les arrondissements de Boulmiougou et de Signoghin et son raccordement à l'axe principal de la route nationale 2.

La commune pour sa part interviendra en complément de ce montant pour les frais d'études, de suivi - contrôle et d'aménagement des berges à hauteur de **70.000 euros** soit **45.916.990 F CFA**. La durée des travaux est de 4 mois

Toute chose qui contribuera à faciliter la mobilité des populations et l'accroissement du tissu économique.

Financement Agence Française de Développement (A.F.D) = 491.967.750 F CFA soit 750.000 euros pour la reconstruction de l'ouverture de franchissement entre les arrondissements de Boulmiougou et de Signoghin et son raccordement à l'axe principal de la route nationale 2

**II/ RECAPITUTIF DE LA CONTRIBUTION // DONS EN NATURE ET EN ESPECE// CONASUR-BONNES
VOLONTES ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS// HOTEL DE VILLE +
ARRONDISSEMENTS (en F CFA)**

Désignation	Montant Total
Evaluation // dons en nature et en espèce // Hôtel de ville + les cinq (05) arrondissements	617.226.689 F CFA
Evaluation // appui Help	204.214.875 F CFA
Evaluation // appui Plan Burkina (appui psychosociale réfection des écoles et appui // opération d'établissement et reconstitution des documents d'état civil.	150.388.500 F CFA
Appui de l'Agence Française de Développement (A.F.D)	491.967.814 F CFA
Montant Total	1.463.797.814 F CFA



Mobilisation du 1^{er} responsable de la commune et ses collaborateurs pour la gestion du sinistre.

CONCLUSION

Comme nous l'avions su bien souligné dans notre mot introductif, la commune de Ouagadougou a enregistré des dégâts titanesques avec pour corollaires des besoins gigantesques estimés à près de 100 milliards par le gouvernement ; même si les besoins exprimés sont loin d'être comblés, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le Président du Faso en appelant à la solidarité nationale et internationale n'a pas prêché dans le désert ; en témoigne l'engouement, la mobilisation des plus hautes autorités, de la société civile, des partenaires techniques et financiers à travers des mesures, des soutiens, des actions et activités multiformes de prise en charge des sinistrés sur tous les plans et dont le présent document a bien voulu faire l'économie, ne serait-ce que partiellement.

Dans ce même ordre d'idées, force est de reconnaître que les premiers responsables des espaces urbains que sont les autorités municipales ont fait montre de dynamisme, de don de soi et d'abnégation pour faire de la question des inondations du 1^{er} septembre 2009 leur préoccupation majeure, leur cheval de bataille à travers leur présence permanente et active sur le terrain dans l'optique de soulager, de compatir à la souffrance, à la douleur des infortunées victimes. Toute chose qui a concouru à apporter une lueur d'espoir, une bouffée d'oxygène à ces sinistrés d'hier perplexes, désespérés, désarmés, désaxés et en plein désarroi, mais aujourd'hui comblés, satisfaits et émus de joie au regard de l'effectivité de leur relogement.

Toutefois, le présent document ne saurait consigner toutes les interventions orchestrées dans le territoire communal au compte de cette calamité. Bien d'ONG, de structures associatives, de particuliers..., ont intervenu sur le terrain soit de façon coordonnée, soit de façon disparate quelques fois, sans pour autant mettre à la disposition de l'autorité communale des données y relatives.

Somme toute, le coût total des interventions de la commune et de ses partenaires ici évalué et susceptible de modifications s'élève à ce jour à **Un Milliard Quatre Cent Soixante Trois Millions Sept Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Quatorze (1.463.797.814) francs CFA** ; d'où des motifs de satisfaction, même si l'on n'occulte pas le fait de l'immensité de la tâche qui reste à accomplir sur le terrain du sinistre.